

REGIONAUX B
INDIVIDUELS et par EQUIPES
TENNIS DE TABLE UFOLEP
Dimanche 8 mars 2026
A partir de 8 H 45
A LANDERONDE (85)
Complexe sportif

Cette épreuve est ouverte aux licencié-es UFOLEP simple appartenance de la saison 2025/2026, mentionnées sur la liste nominative des résultats des phases départementales de l'UFOLEP 44 ou de l'UFOLEP 85. Cette phase est qualificative pour la Finale Nationale « B ».

Organisateurs : Comité Régional UFOLEP Pays de la Loire, Comité Départemental UFOLEP 85, et le TT Landeronde

Lieu : salle des sports – Landeronde

Responsable des épreuves : Les épreuves sont sous la responsabilité de la commission Régionale UFOLEP tennis de table.

PARTICIPATION :

Pour les compétitions individuelles :

- Les participants doivent obligatoirement être licenciés UFOLEP pour la saison en cours au moins 7 jours avant la date de cette phase départementale.
- Les joueurs ne peuvent participer qu'à un seul tableau de simple : celui de leur catégorie d'âge.
- Les joueurs ne peuvent pas être licenciés tennis de table dans une autre fédération sportive que l'UFOLEP (simple appartenance).
- La liste des joueur-ses qualifié(e)s est déterminée suivant les quotas fournis avec l'envoi de cette circulaire. Chaque département est responsable de ses quotas et doit donc se charger d'assurer les repêchages possibles dans sa liste de suppléants.

Pour les compétitions par équipes :

- La compétition ne concerne que les équipes masculines ayant terminés 1eres et 2emes des phases départementales.
- Chaque département est responsable des équipes concernées.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

- Les premiers tours des compétitions individuelles se dérouleront par poules, de 3 ou 4 joueurs, qualifiant les deux premiers pour le tableau final et les autres joueurs dans un tableau complémentaire pour un classement intégral (sans dotation de récompense). Les 2 tableaux devant permettre d'établir un classement intégral.
- Les règles de jeu sont celles de la FFTT. Les rencontres se disputent au meilleur des 5 manches de 11 points.

- Pour bénéficier des récompenses attribuées à l'issue de la compétition, les récipiendaires devront être présents dans la salle au moment de ces remises.

Horaires des épreuves.

Horaires	Individuels concernés	Equipes coupes nationales concernés
8h45	Début des épreuves C01/ C03 /C05 / C15 / C13 / C11	
10h00	Début des épreuves C07/ C09 /C16 / C14 / C12 / C10 / C08 / C06	Match de classement coupe messieurs entre : 1ers du 44 et 1 ^{er} du 85 2eme du 44 et 2eme du 85
17h30	Fin et Palmares des épreuves	

RAPPEL TABLEAUX : catégories type UFOLEP nationale

N° du tableau	MASCULINS	N° du tableau	FEMININES
C 00	Messieurs (nés en 1960 et avant)	C 02	Dames (nées en 1967 et avant)
C 01	Messieurs (nés de 1961 à 1970 inclus)	C 04	Dames (nées de 1968 à 1980 inclus)
C 03	Messieurs (nés de 1971 à 1980 inclus)	C 06	Dames (nées de 1981 à 2003 inclus)
C 05	Messieurs (nés de 1981 à 2004 inclus)	C 08	Dames (nées en 2004 à 2008 inclus)
C 07	Messieurs (nés en 2005 à 2008 inclus)	C 10	Dames (nées en 2009 et 2010)
C 09	Messieurs (nés en 2009 et 2010)	C 12	Dames (nées en 2011 et 2012)
C 11	Messieurs (nés en 2011 et 2012)	C 14	Dames (nées en 2013 et 2014)
C 13	Messieurs (nés en 2013 et 2014)	C 16	Dames (nées en 2015 et après)
C 15	Messieurs (nés en 2015 et après)		

Engagements : Les engagements doivent être retournés :

Pour les clubs du 44 à	ctd.ufolep.tennisdetable44@gmail.com
Pour les clubs du 85 à	Les engagements ont déjà été validés début décembre comme prévu. Merci de prévenir <u>uniquement en cas de désistement</u> : Nathalie Delelis natetienne@hotmail.fr / 06 75 32 65 10

au plus tard le mercredi 4 mars 2026 minuit

Les délégations départementales UFOLEP ou les CTD devront retourner la synthèse des engagements, **via un formulaire EXCEL (colonnes avec : catégorie / nom / Prénom / club / année nais / points clast)** au plus tard **le 5 MARS 2026 à 12h** au Juge arbitre à l'adresse : bruno.douillard.ufolep@gmail.com

Intendance : Possibilité de restauration rapide sur place (sandwiches, boissons...). En raison d'un nombre important de joueuses et joueurs qualifiés, la pause du midi se fera de manière alternée par catégories.